



Réf : JPL/CA-G/MD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 OCTOBRE 2015

Présents : Mesdames Nadine COULON, Béatrice MARINE, Christiane DAUNIS, Ghyslaine LESUEUR, Annie TISSOT, Kathleen TOCHEPORT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, André VUACHET, Mickaël BEAUQUIS et Juan-Carlos RUBIO.

Absents excusés : Messieurs Claude BONAMIGO (pouvoir donné à Madame Christiane DAUNIS), Jean-Marc GATELET (pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LACOMBE), Nicolas ROUMESTAN et Philippe DE PACHTERE.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 10 septembre 2015.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Rapporteur : Monsieur le Maire (points 1, 2, 3 et 5) et Mr Michel Bauquis, Adjoint au Maire (point 4).

1. INTERCOMMUNALITÉ : validation du rapport portant évaluation des charges transférées liées à la compétence PLU/POS/Cartes communales.

Il est rappelé que le Conseil Communautaire a créé la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) composée d'élus de la Communauté de Communes et des Communes du Canton de Rumilly afin de valider une méthode d'évaluation et de proposer par conséquent une évaluation financière à chaque transfert de compétence(s) auprès de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly dans le but de réajuster les attributions de compensation à verser aux communes. Avec le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Canton de Rumilly, la CLECT s'est réunie afin de définir et de quantifier le transfert de charges correspondantes, élaborées dans un rapport, que les membres du Conseil Municipal ont validé à l'unanimité.

2. BUDGET PRINCIPAL: décisions modificatives

Afin de régulariser plusieurs opérations comptables en fonctionnement et investissement, il est nécessaire de modifier quelques lignes du budget principal. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité une décision modificative d'un montant global de 2 592,00 €, en section de fonctionnement et de 10 231,54 € en section d'investissement.

3. RESSOURCES HUMAINES: convention de participation aux frais de mises à disposition consenties au Comité des Œuvres Sociales des collectivités territoriales du Canton de Rumilly.

Dans le cadre de la participation de la commune au Comité des Œuvres Sociales (COS) des collectivités territoriales du Canton de Rumilly et de la participation aux frais de mise à disposition, il avait été accepté par délibération en date du 21 mai 2015, l'augmentation du temps d'activité du personnel mis à disposition par la commune de Rumilly. Dans ces conditions, il est nécessaire de signer une nouvelle convention, acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal, avec effet au 1^{er} janvier 2016 pour une durée de 3 ans.

4. URBANISME/VOIRIE: déclarations en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS DE CONSTRUIRE	PC 074 161 15 X 0008	DEJEAN Philippe	maison individuelle + piscine	le Faubourg	consultation pour avis en cours
	PC 074 161 15 X 0009	VULLIOUD Nicolas et BARBUT Julie	réhabilitation corps de ferme (1 lgt)	Gleufoiy	consultation pour avis en cours
	PC 074 161 11 X 0027 - M01 (modificatif)	M'TANIOS Fabienne	mur de soutènement + terrasse + muret	La Molière	ACCORDÉ LE 25/09/2015
	PC 074 161 15 X 0010	FRANZEGGIATO Kévin	réhabilitation corps de ferme (1 lgt) démolition partielle	Chaunu	dossier complet instruction en cours
DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX	DP 74 161 15 X 0024	VIGNOUD Guy	extension	La Molière	ACCORDÉE le 15/09/2015
	DP 74 161 15 X0025	GOURVEST Aurélien	porte d'entrée + création d'ouvertures	Oilly	Non-opposition le 25/09/2015
	DP 74 161 15 X 0026	PERRITAZ Gérald	pergola	Chaunu	Non-opposition le 15/09/2015
	DP 74 161 15 X 0027	FEUGÈRE Daniel	abri de jardin	Le Carillon	ACCORDÉE le 24/09/2015
	DP 74 161 15 X 0028	FILIAS Robin	mur de soutènement	Oilly	en cours d'instruction
	DP 74 161 15 X 0029	LYARD Arnaud	création d'une ouverture	Les Vorges	en cours d'instruction
	DP 74 161 15 X 0030	LEFLOT Loïc	abri de jardin (modification implantation)	Montmasson	en cours d'instruction
	DP 74 161 15 X 0031	RUBIO Juan Carlos	pergola	Contentenaz	en cours d'instruction
CERTIFICATS D'URBANISME D'INFORMATION	CU 74 161 15 X 0031	Me Xavier BRUNET	Pour vente	Le Piémont	réponse le 15/09/2015
	CU 74 161 15 X 0032	Me Dominique SOCQUET	Pour vente	Les Teppes Blanches	réponse le 24/09/2015
	CU 74 161 15 X 0033	Me Victor MARINE	Pour vente	Le Carillon	réponse le 25/09/2015
	CU 74 161 15 X 0034	Me Blaise ROSAY	Pour vente	Peignat	en cours d'instruction
	CU 74 161 15 X 0035	Me Victor MARINE	Pour vente	Rte de Peignat	en cours d'instruction
	CU 74 161 15 X 0036	Me Victor MARINE	Pour vente	Rte de Peignat	en cours d'instruction
	CU 74 161 15 X 0037	Me Victor MARINE	Pour vente	Rte de Peignat	en cours d'instruction

5. Questions diverses : gestion de la demande et attribution des logements sociaux.

Par courrier du 03 août 2015, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) informait du passage de la Haute-Savoie au système national d'enregistrement (SNE) de la demande en logement social de façon effective à compter du 1^{er} janvier 2016, et demandait aux communes de se positionner sur un engagement éventuel sur la fonction de service enregistreur nouvellement mis en place. Monsieur le Maire informe que la commune de Marcellaz-Albanais ne possédant pas de logements sociaux pour le moment, il ne souhaite pas prendre cette fonction. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21 h 00.

A Marcellaz-Albanais, le 29 octobre 2015.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE